## ÉTUDE HISTORIQUE ET ÉCONOMIQUE

SUR LES

# MOULINS DE FRANCHE-COMTÉ

ET DU PAYS DE MONTBÉLIARD

DU Xº SIÈCLE A LA RÉVOLUTION

PAR

GEORGES RIAT

### PREMIÈRE PARTIE

SORTES DIVERSES. — PROPRIÉTAIRES

Sortes. — Grand nombre de moulins à eau; rareté des moulins à vent, à bras ou à cheval.

Moulins ecclésiastiques. — Origines diverses. Principaux moulins du clergé régulier.

Moulins de communes. — Théories de MM. Viollet et Thévenin; preuves locales à l'appui de la première théorie; exemples de propriété commune de moulins au moyen âge; part de la communauté dans les moulins seigneuriaux; « habandonnement » à la suite des guerres du xvne siècle.

Moulins privés. — Petit nombre, à cause de la féodalité.

Moulins féodaux.—I. Droits féodaux : Banalité; première apparition au xi° siècle; persistance en Franche-Comté jusqu'à la Révolution; cartes de circonscription; exemptions

en cas d'orvales, ou d'attente trop longue, ou en faveur d'ouvriers au xvii et xviii siècle; obligations des sujets moulants; banalité de frontière. — Mouture franche; « le moudre ». — Le desengrain; erreur du « Glossaire français ». — Droits d'épave et de pêche.

II. Droits concédés aux meuniers : usage, affouage, champoyage.

III. Obligations féodales : reconnaissance de fief, aveu, foi et hommage, etc.; pariage.

Moulins du domaine. — Grande importance dans la Comté; origine, évolution; diminution progressive et aliénation du xyue siècle à la Révolution.

Moulins indivis. — Causes de leur grand nombre; parts indivises.

### DEUXIÈME PARTIE

#### AGENCEMENT

Places des moulins. — Rivières (cours, sources, ponts); étangs.

Moulins et dépendances. — Le moulin, habitation, usines (plans). Dépendances. — Le bief: dimensions non arbitraires. — Le déchargeur. — L'écluse: en pierres et en bois, construction; l'écluse et la pêche; les riverains; cens d'écluse, marque de concession par les riverains; flottage, entretien; orvales. Dès le xviie siècle, contrôle du pouvoir central pour assurer la navigation; empiétements. — Le chemin du moulin; obligations des sujets banaux pour son entretien; navoit.

Réparations. — Dans le domaine : prescriptions de la Chambre des Comptes; abonnement de réparations; orvales; part des amodiataires, des sujets banaux. Indemnités aux meuniers pour les chômages.

### TROISIÈME PARTIE

#### **OUTILLAGE**

Moyens d'information; représentation archéologique: un chapiteau de l'église abbatiale de Vézelay.

La roue: construction, mécanisme, les aubes, l'arbre de couche et l'arbre debout, le rouet. — Les meules: la gisante, la volante; le pallier; tailleurs sous l'ancien régime; meules de Brie et de Moissey; fer du moulin; charriage; marchés aux meules; meules du domaine; rendue des meules; vieilles et nouvelles meules. — La trémie: l'auget; la sonnette du moulin; la serse. — Les bluteaux; formes; serges de gruau et de son; les bluteaux au moyen âge. — Arches ou huches: précautions contre les vols dans les pariages. — Le ventilateur. — Les balances. — Les coupes ou mesures: Ordonnances du Parlement de Dole; contrôle. — Le navoit ou barque: passage des sujets banaux, pêche; réparation des écluses; droit de bac. — Le four: exception à la banalité des fours.

# QUATRIÈME PARTIE

#### EXPLOITATION

Les meuniers. — Condition au moyen âge. Le meunier banal: nomination, serment. La confession d'Augsbourg et les meuniers au pays de Montbéliard. « Insuffisance et méfaits » des meuniers. Droits d'affouage et de champoyage. Transport des farines.

Exploitation. — Production de la farine : mouture rustique, mouture en grosse; rendement des grains; gruaux, son, déchet.

Mesures: moyen âge, temps modernes; variations continuelles; les abus des « regrattiers »; ordonnances du Parlement.

Prix de mouture : froment, seigle, orge, avoine. Évolution du moyen âge à la Révolution. Tendances du pouvoir central à uniformiser.

Modes d'exploitation.— Régie directe par le propriétaire.

— Régie indirecte par fermiers ou locataires : ferme perpétuelle, acensement et rente foncière; le seigneur s'y réserve le fief et la seigneurie, représentés par un cens, prescriptible en Comté; évolution de la ferme perpétuelle vers la propriété définitive; clauses. Ferme temporelle : arrentement; remplace peu à peu la ferme perpétuelle; dans le domaine : fermes triennales habituelles; modes d'amodiation sous l'ancien régime.

Visite et rendue des moulins. Dans le domaine : amodiataire principal de la seigneurie et subamodiataire du moulin; obligations réciproques.

Mutations de propriété et d'exploitation. — Achat; échange; donations pieuses, immunités; vente. Dans le domaine : du XII° au XVIII° siècle, très nombreuses ventes à son profit; accaparements de la comtesse Mahaut d'Artois, au XIII° siècle; au XVIII° siècle, aliénation originale sous forme de ferme perpétuelle, au moment où tout le monde s'en débarrasse.

Charges de l'exploitation.— Constitutions de rentes, temporelles ou perpétuelles, assignées sur les moulins par les seigneurs, comme faveurs gracieuses, et acquittées par les tenanciers.

Gênes apportées à l'exploitation. — Droits des riverains : loi des Alamans, droit coutumier; dommages-intérêts. — La pêche; grande importance au moyen âge; levée des vannes arbitraire ou réglée; chômages. — Fortifications des villes : Dole et Besançon; moulins fortifiés. — Irrigation. — Navigation, flottage.

### CINQUIÈME PARTIE

#### LÉGISLATION. - JURIDICTION

Législation. — Relative à la construction : lois barbares; conditions requises de haute justice, de seigneurie et de propriété; droit théorique, droit pratique; empiétements progressifs du pouvoir central, qui se substitue au seigneur.

Relative à l'exploitation: franchises, coutumes; ordonnances du Parlement.

Pénalités et amendes : amendes de basse, et aussi de moyenne justice, contrairement à l'opinion reçue ; vols des meuniers : lois barbares, législation coutumière ; amendes appliquées aux contrevenants à la banalité, à la mouture franche, aux droits de haut-justicier.

Juridictions.— Dans le domaine; normales: rôle souverain de la Chambre des Comptes; attributions, arrêts. Justice domaniale ou gruerie; répartition des sièges dans la Comté. — Exceptionnelles: Parlement, Intendant, subdélégués; le bailli. En dehors du domaine: justice seigneuriale; official; mayeurs, échevins ou prud'hommes.

### SIXIÈME PARTIE

#### ANNEXES DES MOULINS

Scierie, rasse ou serre. — Mécanisme; scieurs; la rasse et le moulin; construction; rasses des Vosges au xviiie siècle; rendement; pariage; prix de faveur aux bourgeois; banalité.

Battants. — Utilité; prix de batture; banalité. Les battoirs de Clervaux et de Dole; article spécial des franchises.

Foules. — Utilité; mécanisme; prix de foulage; banalité.

72 G. RIAT. — ÉTUDE SUR LES MOULINS DE FRANCHE COMTÉ

Huileries. — Huile de navette ou de faîne. Ribes à fruits. Moulins à gaudes.

Industries exceptionnelles. — Forges.

### SEPTIÈME PARTIE

#### ONOMASTIQUE

Appellations des moulins. — Ordinaires: noms de villes, rivières, sources, propriétaires, prés, animaux, couleurs. Exceptionnelles: Tournesac, Tournedos, Passavant, Boutavant, Crèvecœur. (Conclusions de M. Longnon.)

Noms de personnes dérivés. — Type: Meunier et diminutifs.

Noms de lieux dérivés. — Lieux-dits, villes et villages de Franche-Comté.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Chartes, photographies, cartes, dessins, plans. Suite de dessins de moulins par Gaston Coindre.